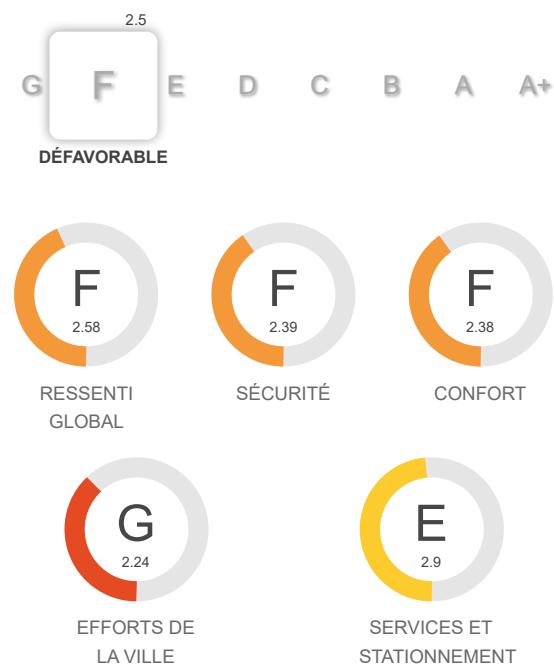


Baromètre vélo 2025

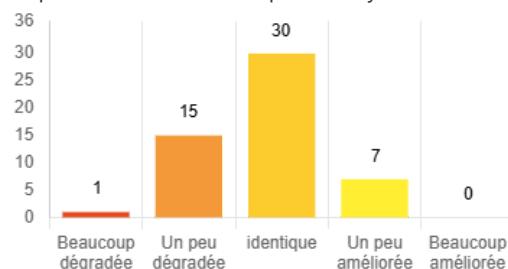
Saint-Max (54)

Saint-Max (54)

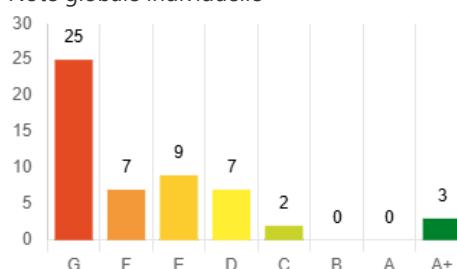
53 contributions dont 53 cyclistes



Depuis 3 ans, la situation pour les cyclistes...

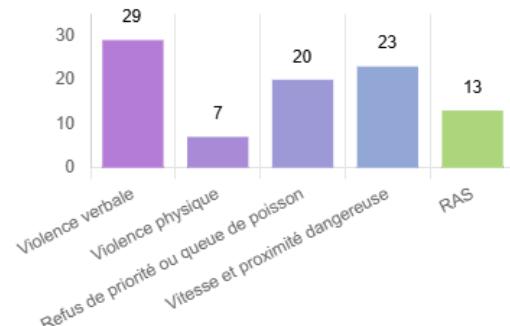


Note globale individuelle

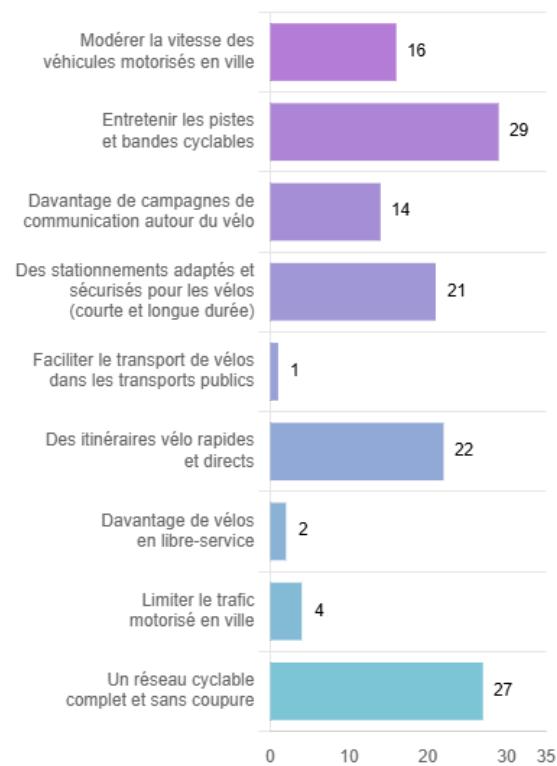


POLITIQUES CYCLABLES

Au cours de vos déplacements à vélo, avez-vous été victime d'une de ces situations ces douze derniers mois ?



Les 3 critères qui me semblent les plus importants pour améliorer la pratique du vélo sont...



Ce document produit par Dérailleurs Calvados est une présentation graphique de données issues du Baromètre vélo 2025. Cette enquête citoyenne s'est déroulée en ligne du 28 février au 3 juin 2025. Elle est portée par la Fédération des Usagers et Usagères de la Bicyclette (FUB). Pour plus d'informations, consulter le site internet www.barometre-velo.fr/2025/. Pour les données de l'enquête, contacter l'équipe de la FUB par mail barometre@fub.fr. Pour la mise en forme des données, contacter Dérailleurs Calvados par mail barometre@derailleurs-calvados.fr.

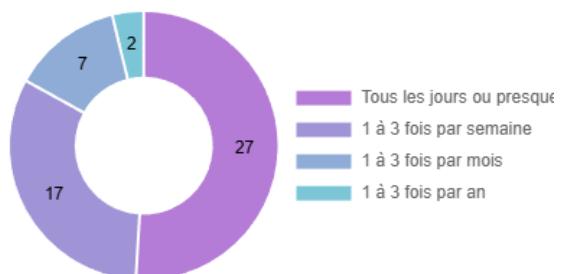
Précision méthodologique : la représentativité de la note dépend du nombre de contributions. Plus celles-ci sont nombreuses, plus la note reflète la réalité vécue par les cyclistes. Les notes des communes avec un faible nombre de contributions doivent être interprétées avec prudence.



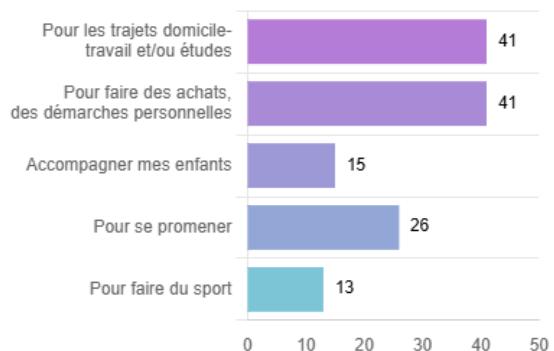
DONNÉES CYCLISTES

53 contributions de cyclistes

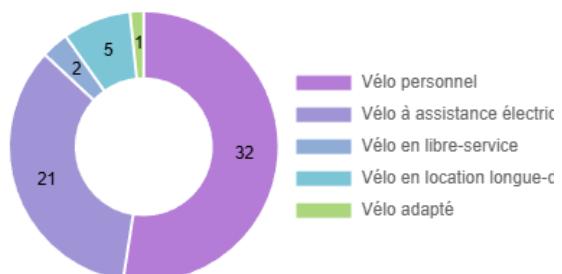
À quelle fréquence circulez-vous à vélo dans la commune que vous évaluez ?



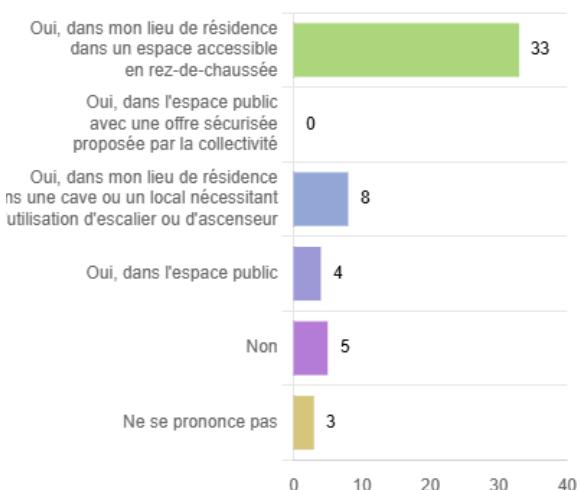
Dans quel(s) but(s) utilisez-vous le vélo ?



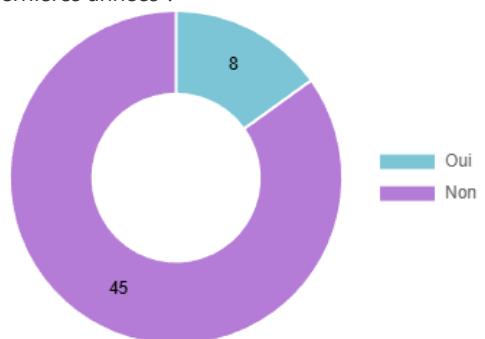
Votre vélo habituel est un...



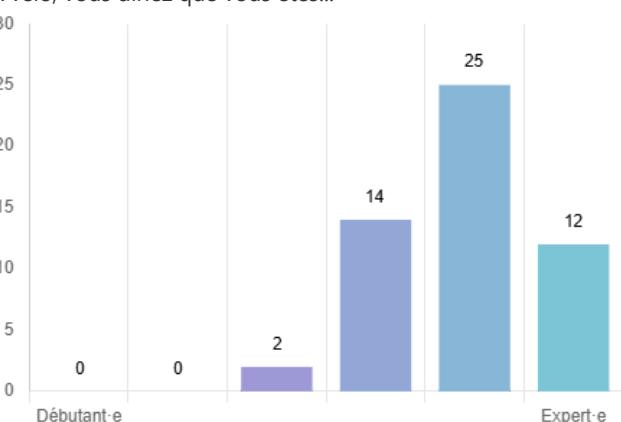
Pouvez-vous stationner facilement un vélo chez vous ou à proximité de chez vous ?



Avez-vous été victime d'un vol de vélo ces deux dernières années ?

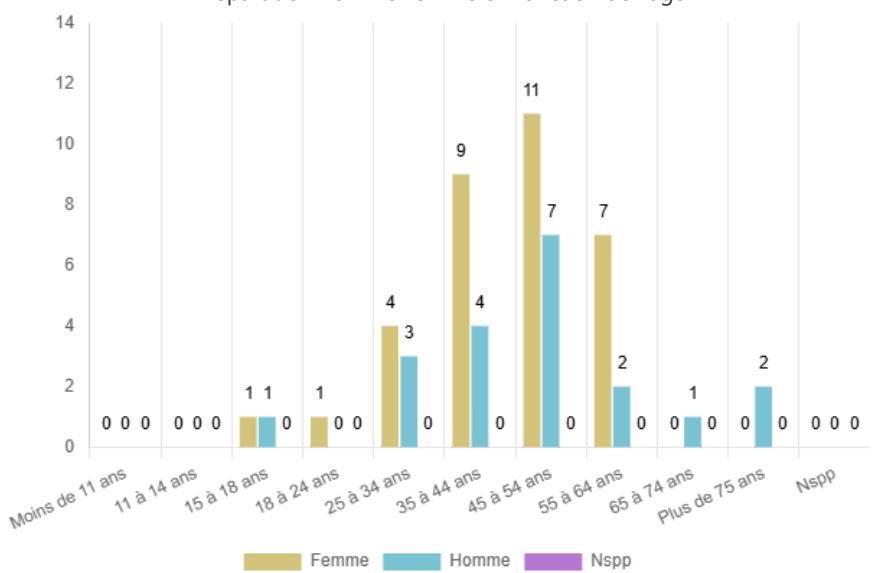


À vélo, vous diriez que vous êtes...

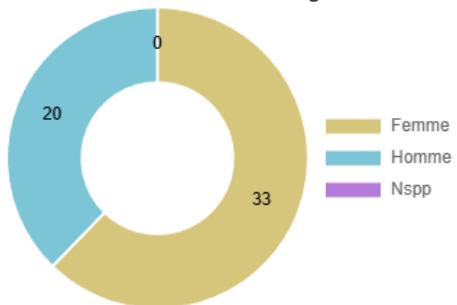


DONNÉES CYCLISTES (2/2)

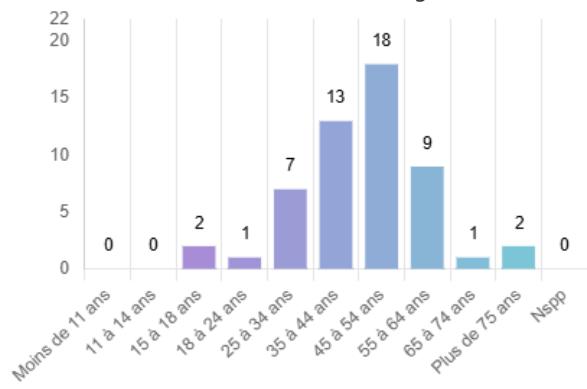
Répartition homme-femme en fonction de l'âge



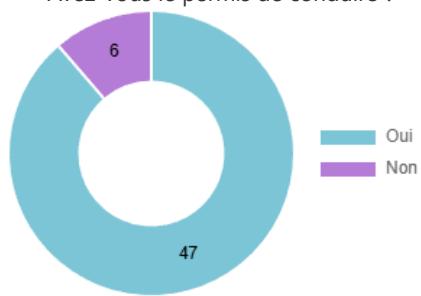
Quel est votre genre ?



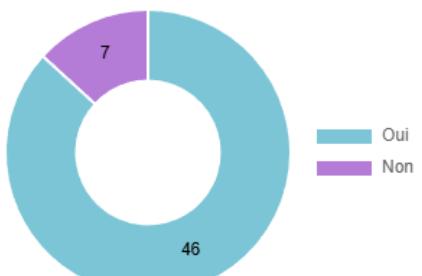
Quel est votre tranche d'âge ?



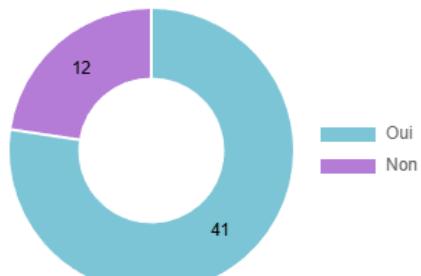
Avez-vous le permis de conduire ?



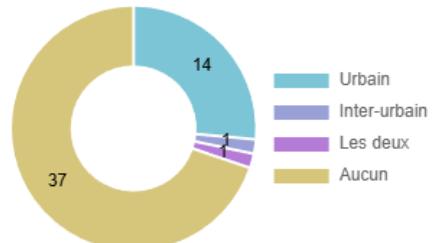
Avez-vous une voiture ou un deux-roues motorisé ?



Résidez-vous dans la commune ?



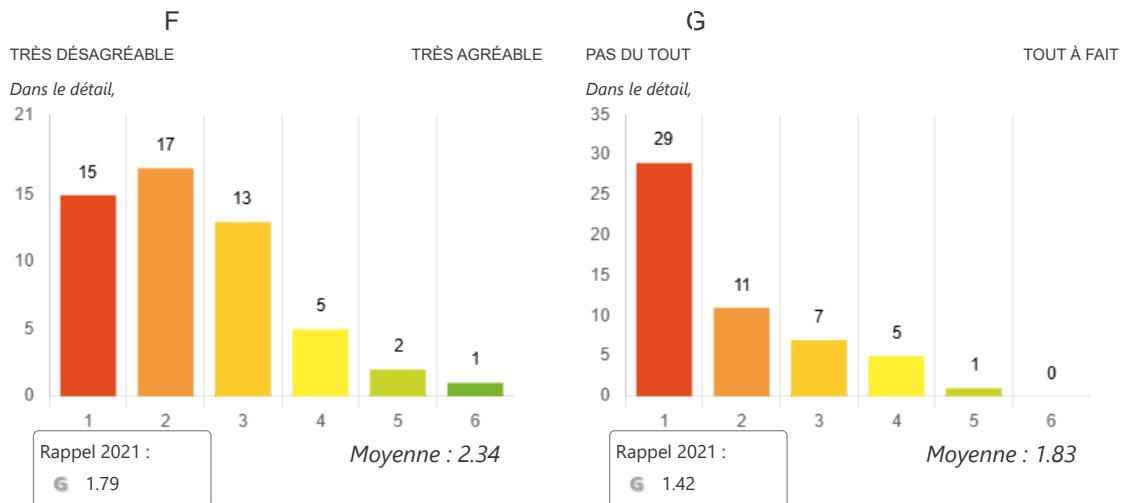
Avez-vous un abonnement de transports en commun ?



RESSENTI GLOBAL

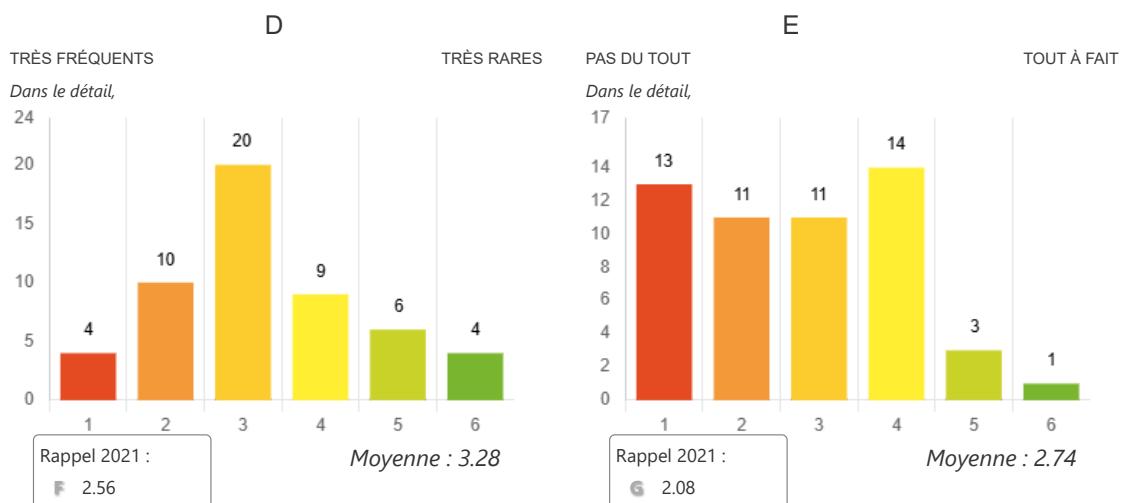
Se déplacer à vélo dans votre commune est...

Le réseau d'itinéraires cyclables me permet d'aller partout de façon rapide et directe...



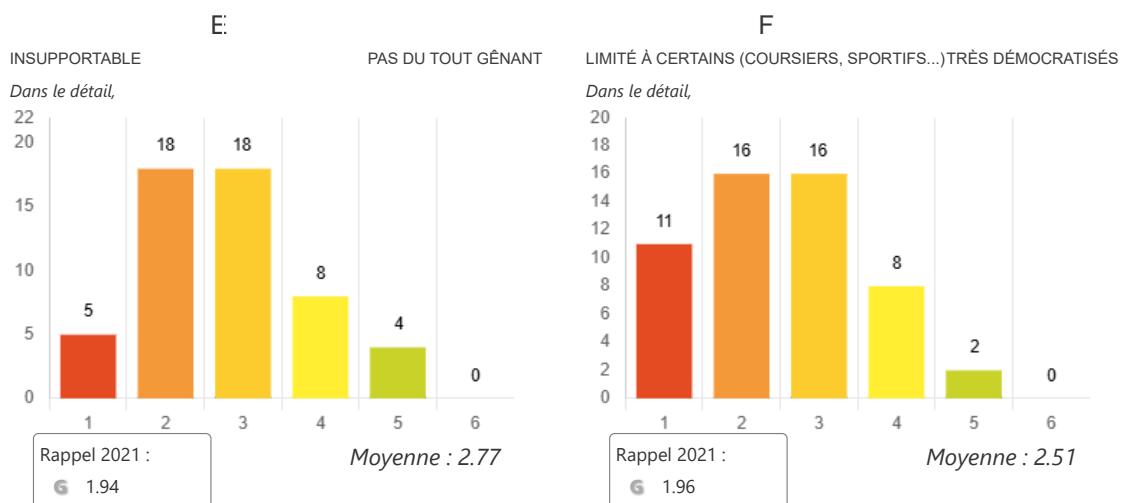
Les conflits entre les personnes circulant à vélo et à pied y sont...

À vélo, les personnes conduisant des véhicules motorisés me respectent



A vélo, je trouve que le trafic motorisé (volume et vitesse) y est...

Selon moi, l'usage du vélo y est...



SÉCURITÉ

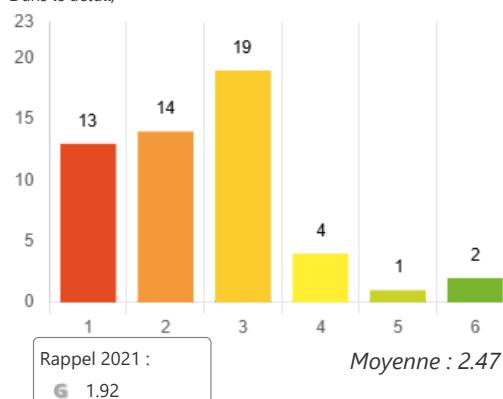
En général, quand je circule à vélo je me sens

Je peux circuler à vélo en sécurité sur les grands axes

F

EN DANGER

Dans le détail,

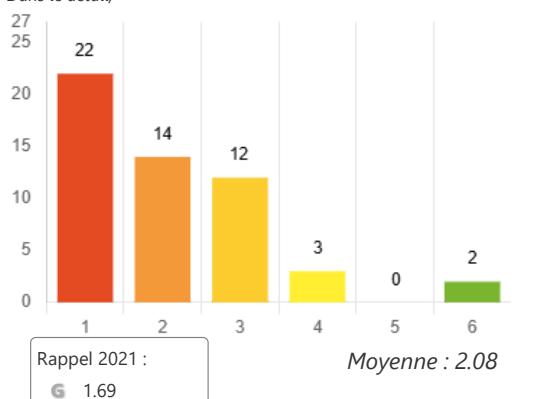


G

EN SÉCURITÉ

PAS DU TOUT

Dans le détail,



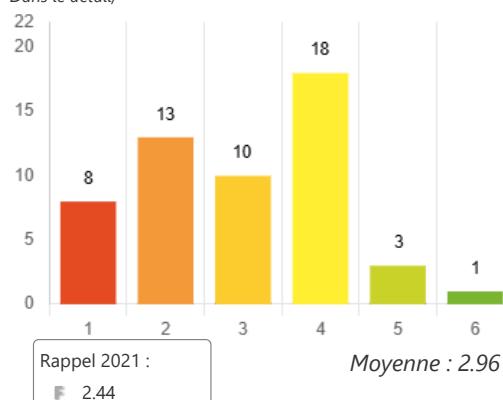
Je peux circuler à vélo en sécurité dans les rues résidentielles

Je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines

E

PAS DU TOUT

Dans le détail,

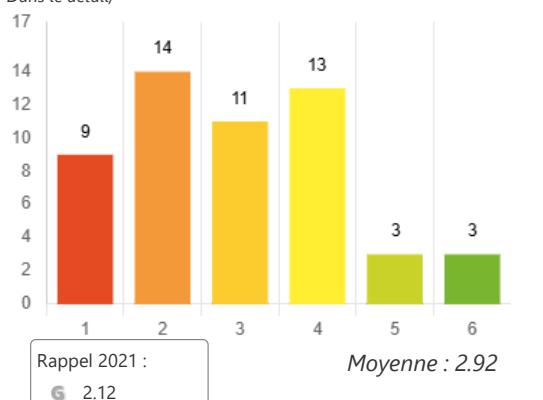


E

TOUT À FAIT

PAS DU TOUT

Dans le détail,



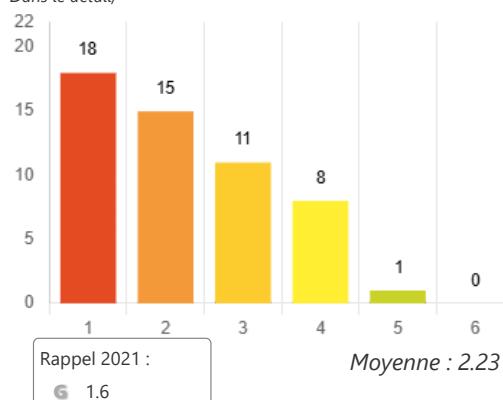
Traverser un carrefour ou un rond-point est...

Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo est...

G

TOUJOURS DANGEREUX

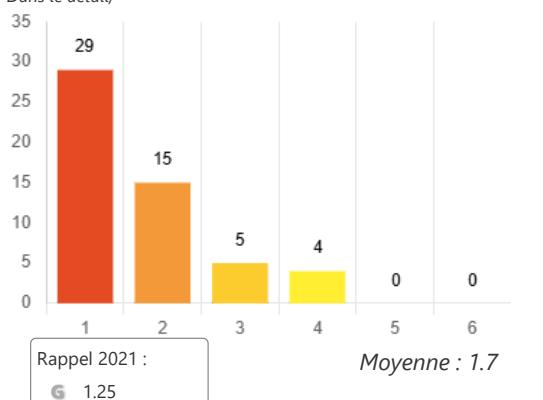
Dans le détail,



G

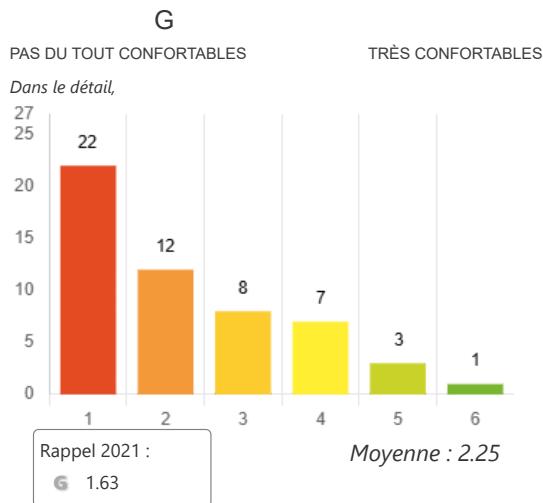
TRÈS DANGEREUX

Dans le détail,

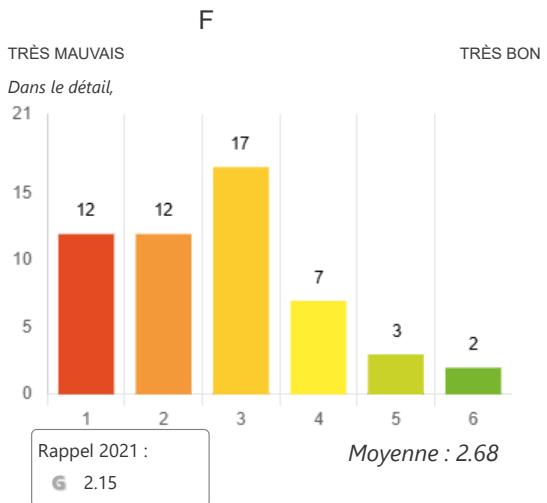


CONFORT

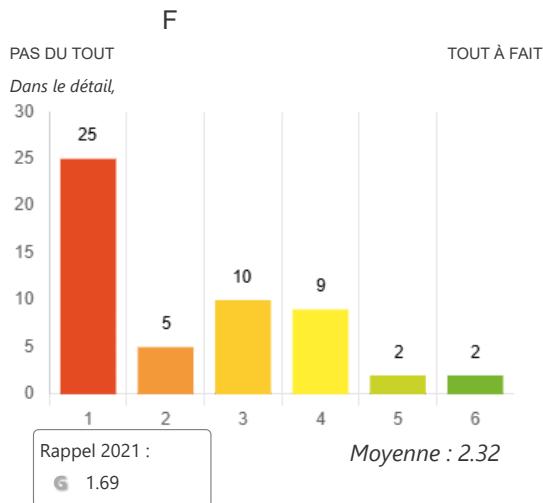
Les itinéraires cyclables sont...



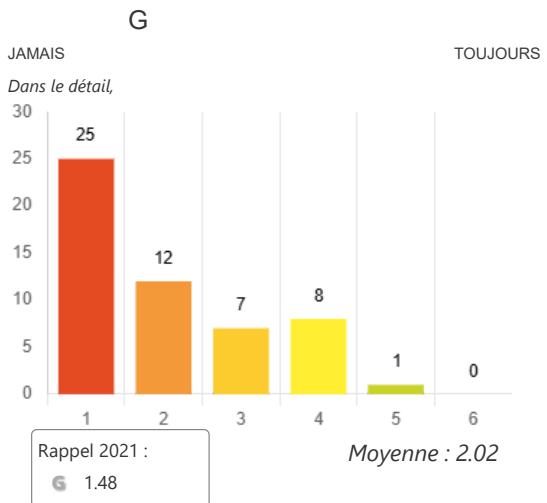
L'entretien des itinéraires cyclables est...



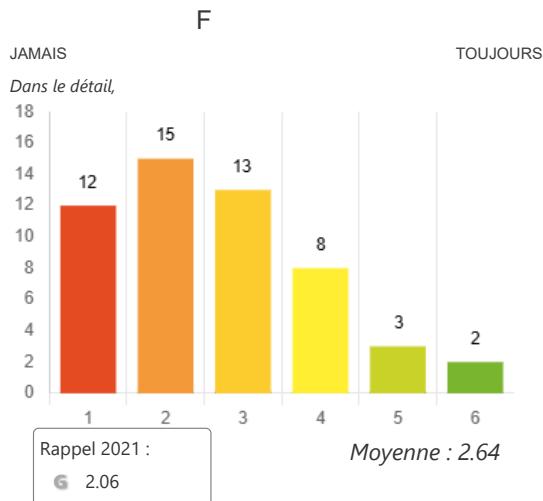
Il y a des panneaux d'indications de directions pour les vélos



Lors de travaux sur les itinéraires cyclables, une solution alternative sûre est proposée

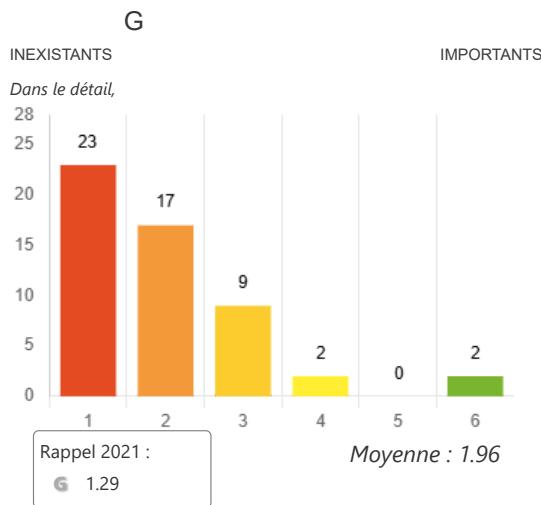


Les rues en sens unique sont ouvertes à double-sens pour les vélos

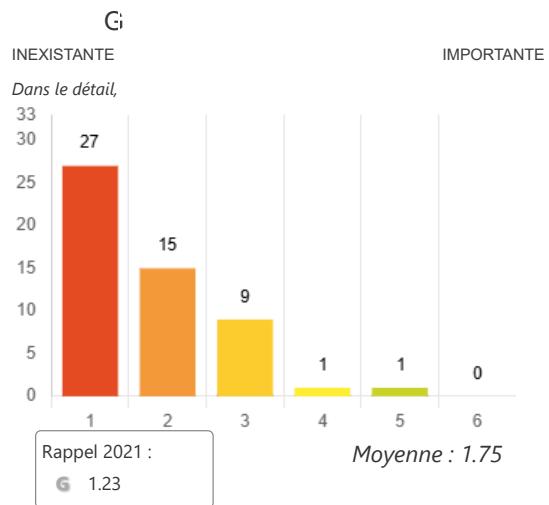


EFFORTS DE LA VILLE

Les efforts faits en faveur du vélo par la commune sont...

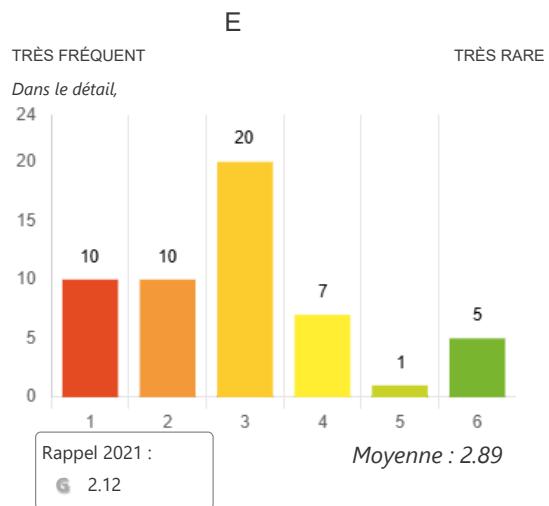
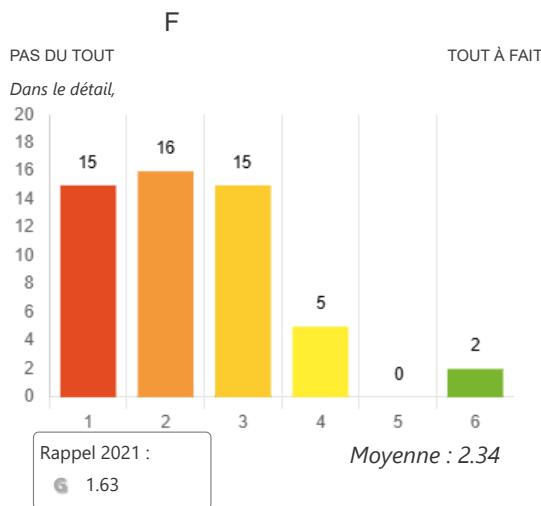


La communication en faveur des déplacements à vélo est...



La mairie est à l'écoute des besoins des usagers du vélo, elle les implique dans ses réflexions sur les mobilités et les projets d'aménagement.

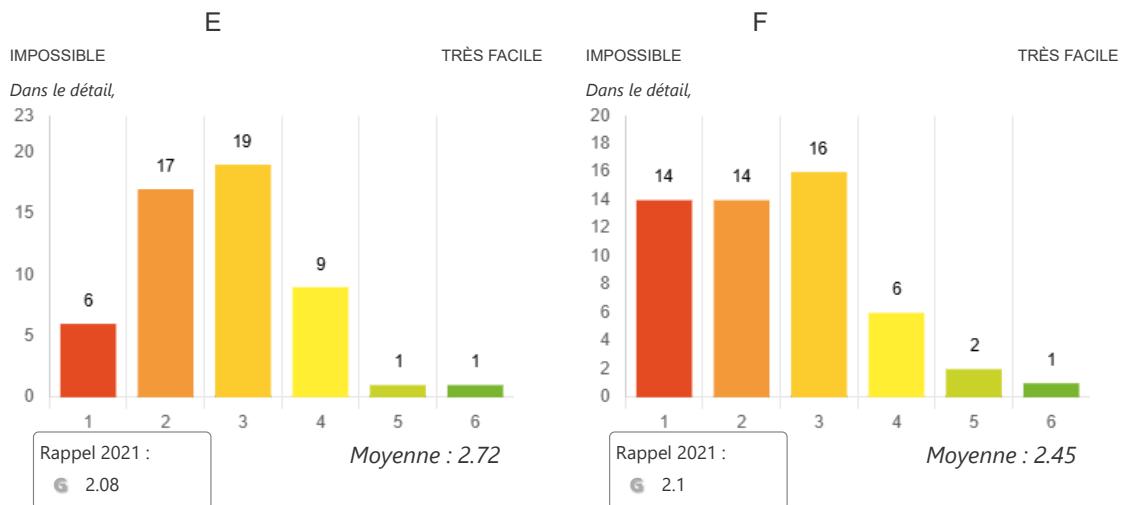
Le stationnement des véhicules motorisés (voitures, camions, motos...) sur les itinéraires cyclables est...



SERVICES ET STATIONNEMENT

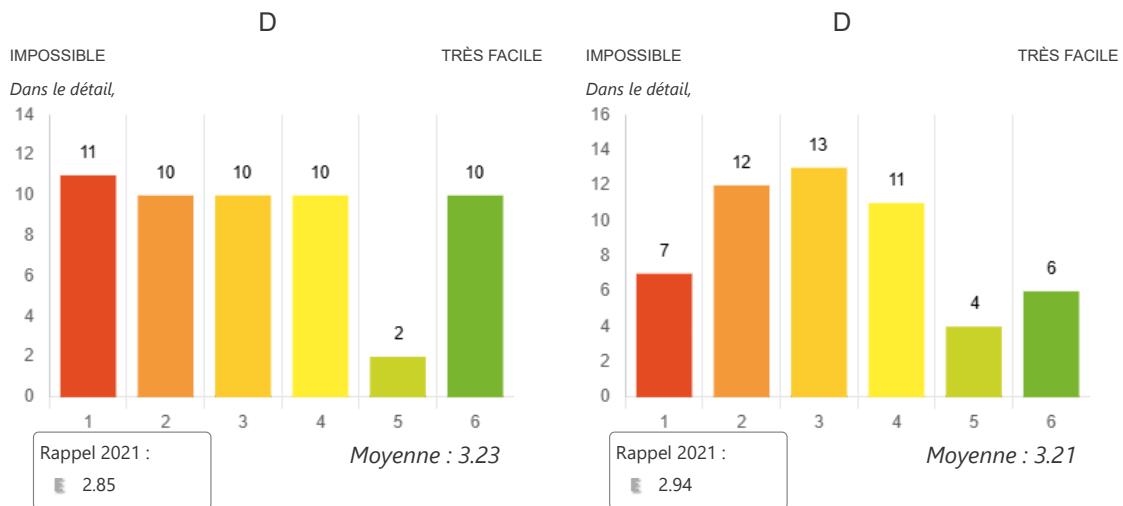
Dans la commune ou à proximité, trouver un stationnement vélo adapté à mon besoin (durée, sécurité...) est...

Stationner son vélo en gare ou à une station de transports en commun est...



Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est...

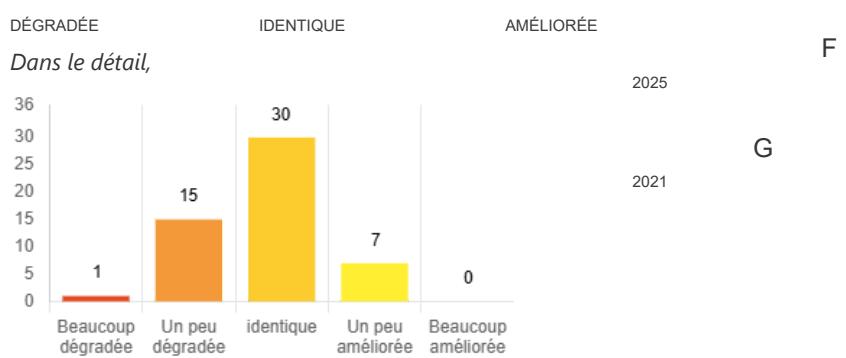
Dans la commune ou à proximité, trouver un magasin/atelier de réparation vélo est...



ÉVOLUTION DU RESENTE

Depuis 3 ans, la situation pour les cyclistes...

Évolution des notes globales au fil des Baromètres :



RÉPONSES DES NON-CYCLISTES

0 contributions de non-cyclistes

Cette commune / intercommunalité a recueilli trop peu de réponses de non-cyclistes pour être affichées conformément aux règles RGPD.

Commentaires des cyclistes

Réponses à la question "**Un commentaire à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans la commune ?**"

Ces commentaires sont ici complétés par les réponses aux questions suivantes :

- À quelle fréquence circulez-vous à vélo ?  tous les jours ou presque,  1 à 3 fois par semaine,  1 à 3 fois par mois,  1 à trois fois par an;
- Dans quel(s) but(s) utilisez-vous le vélo ?  Pour aller au travail/à l'école,  Pour mes déplacements utilitaires (achats, voir de la famille/amis, démarches administratives...),  Pour accompagner mes enfants,  Pour le tourisme/balade,  Pour faire du sport.

L'ensemble des sites problématiques à aménager en priorité avec les commentaires des répondants est également disponible sur la [carte interactive](#) du baromètre vélo.

Commentaires (23)

      Il n'y a toujours pas de piste cyclable sur l'axe principal « avenue Carnot ». Saint Max est une des villes de l'agglomération les plus en retard à ce sujet. Les terre-pleins centraux sont très dangereux pour les vélos.

     Le vélo n'est pas une option réaliste pour les élus de cette ville. Il est confiné aux pratiques de loisir.

      Concernant le vélo, seule la ballade du dimanche le long de la Meurthe est prise en compte. La priorité est encore donnée à la voiture dans la rue principale, alors qu'elle devrait être réservée aux bus et vélos.

     Il n'y a simplement pas de pistes cyclables

      Il n'y a aucune piste cyclable dans la commune

      Étant donné qu'il n'y a qu'une seule voie cyclable sur un bout de la rue mainvaux, compliqué de répondre au questionnaire. Quelques contre-sens cyclables inadaptés : impossible de circuler en vélo avec une cariole et un Suv en face. Aucun panneau M12. La mairie considère que les berges de Meurthe partagées avec les piétons sont suffisant pour traverser la commune or c'est inadapté (lieu de promenade avec pavés, arbres,...) et cela ne connecte bien entendu que quelques zones avoisinantes (Nancy cristallerie, Malzéville, Tomblaine). Les aménagements promis avenue Carnot sont inexistant : aucune voie cyclable ; les vélos continuent de partager la route entre bus et voitures. Vu la dimension de l'avenue, la mairie aurait pu donner la priorité lors des travaux 2024 aux déplacements doux mais maintient depuis 50 ans un double sens avec des bandes centrales inutiles. La sortie de la voie cyclable de la vebe n'a pas été connecté à Saint-Max : impossible de remonter l'avenue saint-michel car rien n'est prévu. La mairie donne donc la priorité aux voitures et au stationnement. Les bandes polyvalentes vendues en réunion publiques deviennent des aires de stationnement. Les aires de stationnement vélo sont inexistantes et pas modernes : les arceaux près de la pharmacie sont trop près du trottoir. Aucun box vélo proposés dans la commune qui permettrait de stationner longtemps et en sécurité (exemple sur les parking voitures qui eux ont eu le droit d'être rénovés...). Les maxois et gens des communes alentour (dommartemont, essey-les-nancy) conduisent bien trop vite et sont agressifs. Le 30 km/h n'est absolument pas respecté. Les habitants ne sont pas informés que les vélos peuvent remonter les rues à 30 km/h et, la plupart du temps, c'est se mettre en danger. Lorsque je me déplace avec ma fille de 4 ans et demi à vélo, j'ai peur de circuler dans Saint-Max

      La politique de la ville ne prête pas du tout attention au vélo, y compris lors de la réfection des voies. La mairie considère que les berges de la Meurthe constituent des voies cyclables suffisantes alors qu'il s'agit avant tout d'un lieu de promenade. Il est urgent d'aménager des voies cyclables. La réfection de la rue masson il y a quelques années est un bel exemple de la considération du vélo. Un contre sens cyclable à en effet été instauré : il est impossible de croiser un SUV lorsqu'on remonte cette rue, particulièrement avec un enfant dans une remorque. Ce faux aménagement est un scandale alors qu'il y avait largement la place de

matérialiser une vraie voie cyclable. Mais la municipalité a préféré donner la priorité au stationnement des voitures sur une "bande polyvalente" qui ne devait pas du tout servir à cela.

☒      piste cyclable au bord de Meurthe (donc assez dangereux pour des enfants), en centre ville nécessitee de partager la route avec tram voiture et 2 roues motorisées. pas de voie dédiée aux vélos en centre ville

☒      Pas de piste cyclables voir très peu par rapport au nombre de vélo

☒      Cela fait 17 ans que je vis à Saint Max et je n ai jamais eu de soucis. Il suffit de bien respecter le code de la route et être visible. (Gilet, phares, casque avec éclairage...)

☒      Pendant les réunions publiques sur les aménagements de voirie, le maire organise fièrement une vague de haine anti cyclistes, même lorsque les habitants présents ne réagissent pas spécialement aux demandes légitimes des cyclistes

☒      Les efforts portés par Nancy sur son territoire sont invisible à Saint Max. Hormis la voie verte des rives de Meurthe, le centre ville n'est pas adaptés aux velos (gambetta, carnot..)

☒      Dans ma commune l'installation de panneaux de type "tourne à droite" ou "tourne à gauche" (spécifique pour les vélos) est rare. Par ailleurs, certains feux rouges passent au vert uniquement si une voiture est en attente au feu, donc si un cycliste est seul à attendre à ce feu (c'est à dire sans autre véhicule motorisé), il ne passe jamais vert. Le cycliste est donc obligé de d'aller en à l'encontre du code de la route pour pouvoir circuler dans ces cas précis

☒      Il vous suffit de consulter le plan : Maison du vélo, métropole du Grand Nancy, carte des itinaires cyclables. Une seul voie cyclable traverse St Max entre Nancy et Essey Plan demandé hier à la Maison du vélo. Je le tiens à votre disposition André LEPAGE 0610058700

☒      Toutes les villes aux alentours ont des pistes cyclables dédiées notamment ESSEY les Nancy et Nancy . Mais le maire de saint Max a une politique pro voiture

☒      Très peu de M12 là où c'est possible. Des rues à sens unique qui n'autorisent pas le contre sens alors que possible sans aucun souci. Globalement pas de considération pour le vélo sur la route même avec le nouveau trolleybus.

☒      Developper les pistes cyclables à saint Max est une nécessité absolue pour sécuriser les trajets interurbains au sein de la métropole. Je n'ose pas circuler en vélo avec mes enfants du fait du manque d'infrastructure sécurisée ce qui me fait prendre la voiture pour de très courts trajets de qq kilomètres qui seraient facilement faisables en vélo.

☒      La commune n'a réalisé aucune piste cyclable depuis 10 ans que j habite à Saint-Max et la seule installée par la métropole sur le pont de la Vebe a été critiquée par la commune

☒      Malgré les lourds travaux engagés pour le remplacement du tram, et la réfection totale de l'axe principale aucune bande cyclable n'a été créée.

☒      Le problème c'est que le vélo n'a pas de vrai place dans la circulation de la ville

☒      Plus de points de stationnement y compris pour les vélos cargos, meilleure connexion des axes vélos, adaptation vélo plus forte des bords de Meurthe

☒      Pas assez de pistes cyclables sécurisé,une piste cyclable sur une route n'est pas une piste cyclable sécurisé, voitures mal garés, vitesses des véhicules et comportements dangereux, moto cross et scooter sur la piste cyclable côté Malzéville jusqu'à la piscine du Lido.

☒      Manque de pistes cyclables a Saint -Max

Contenu créé pour **Déailleurs Calvados** et les associations de la FUB par Albert Nebout, utilisable par tous-tes.

Toutes les données du baromètre sont utilisables sous licence Open Database Licence (ODbl). Plus d'informations sur le site de l'[Open Data de la FUB](#).

Les autres éléments de ce document sont sous licence [Créative Commons CC BY-NC 4.0](#).